



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 3 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Asphalte	P/D	8052-42-4	30,0 – 60,0
Aluminium	P/D	7429-90-5	10,0 – 30,0
Attapulgite	P/D	12174-11-7	5,0 – 10,0
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Essence minérale faiblement aromatique	64742-82-1	5,0 – 10,0
Cellulose	Hydroxycellulose	9004-34-6	1,0 – 5,0
Triméthyl-1,3,5 benzène	mésitylène Triméthylbenzène	108-67-8	1,0 – 5,0
solvant Stoddard	Essence minérale Ésprit blanc	8052-41-3	10,0 – 30,0
Benzène, 1,2,4-triméthyl-	Pseudocumène	95-63-6	1,0 – 5,0
Kaolin	Silicate d'aluminium hydraté Kaolin	1332-58-7	0,1 – 1,0
Quartz	Quartz de silice Dioxyde de silicium cristallisé	14808-60-7	0,1 – 1,0
2-butoxyéthanol	Éther monobutylique de l'éthylèneglycol butyl cellosolve Glycol éther EB EGBE	111-76-2	0,1 – 1,0
Silice amorphe	Dioxyde de silicium	7631-86-9	0,1 – 1,0
Silice amorphe, précipitée et gel	P/D	112926-00-8	0,1 – 1,0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Le produit contient des solvants hydrocarbonés qui peuvent causer des lésions en cas d'aspiration par les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Un savon doux peut être utilisé, si disponible. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation se produit ou persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 4 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne PAS utiliser un jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau plein pourrait étendre le liquide enflammé.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs inflammables Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme vers la source de vapeur. Peut former un mélange vapeur-air inflammable / explosif.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquide inflammable - Catégorie 3

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Hydrocarbures

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau. Ne pas entrer sans porter un équipement de protection spécialisé adapté à la situation. Les vêtements de protection normaux des pompiers (tenue de feu complète) ne fournissent pas une protection adéquate. Une combinaison de protection contre les produits chimiques recouvrant l'ensemble du corps avec appareil de protection respiratoire autonome en mode pression positive (approuvée par le NIOSH ou équivalent) peut être nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant, inerte et non-combustible (comme par exemple du sable). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 5 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun à notre connaissance.

Au Canada: Communiquer avec les agences environnementales locales et provinciales pour assistance et/ou pour les exigences de déclaration.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Veiller à une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter et contrôler les activités qui produisent des poussières dans l'air. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits.

Substances incompatibles

- : Agents oxydants forts, acides et bases.



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 6 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Asphalte	0,5 mg/m ³ (vapeur, fraction inhalable, en tant qu'aérosol soluble de benzène)	P/D	P/D	P/D
Aluminium	1 mg/m ³ (respirable)	P/D	15 mg/m ³ (poussière totale); 5 mg/m ³ (respirable)	P/D
Attapulgite	P/D	P/D	P/D	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	P/D	P/D	P/D	P/D
Cellulose	10 mg/m ³	P/D	15 mg/m ³ (poussière totale); 5 mg/m ³ (respirable)	P/D
Triméthyl-1,3,5 benzène	25 ppm (isomères mélangés)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D
solvant Stoddard	100 ppm	P/D	500 ppm (2900 mg/m ³)	P/D
Benzène, 1,2,4-triméthyl-	25 ppm (isomères mélangés)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D
Kaolin	2 mg/m ³ (respirable)	P/D	15 mg/m ³ (poussière totale); 5 mg/m ³ (respirable)	P/D
Quartz	0.025 mg/m ³ (respirable)	P/D	0,1 mg/m ³ (respirable) (limite finale)	P/D
2-butoxyéthanol	20 ppm	P/D	50 ppm (240 mg/m ³) (peau)	P/D
Silice amorphe	10 mg/m ³ (inhalable); 3 mg/m ³ (respirable) (as PNOS)	P/D	20 mppcf	P/D
Silice amorphe, précipitée et gel	P/D	P/D	P/D	P/D



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 7 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Veiller à une ventilation adéquate. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Porter des gants/des vêtements de protection. Porter selon besoins: Néoprène; Caoutchouc nitrile. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter tablier ou vêtements de protection en cas de contact.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

- : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Ne pas respirer les poussières ou les fumées Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide argent.

Odeur : Odeur de pétrole.

Seuil olfactif : P/D

pH : P/D

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 149 - 199 °C (300,2 – 390,2 °F)

Point d'éclair : 41 °C (105,8°F)

Point d'éclair, méthode : P/D

Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : P/D

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : P/D

Propriétés explosives : P/D

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : P/D



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 8 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Densité relative / Poids spécifique

: 0,95

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : P/D

Matières volatiles (% en poids)

: P/D

Composés organiques volatils (COV)

: 300 g/L

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: P/D

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Réagit avec les comburants forts et présente un danger d'incendie et d'explosion.

Stabilité chimique : Liquide et vapeur inflammable. Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Voir la rubrique 7.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Voir les matériaux incompatibles.

Conditions à éviter

: Éviter la chaleur, les flammes nues, les étincelles, l'électricité statique et l'équipement électrique. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter la lumière solaire directe et des températures extrêmement hautes ou basses. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

: Oxydants forts; Acides et bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

: Oxydes de carbone Hydrocarbures.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: OUI



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 9 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Peut irriter le système respiratoire.

Signes et symptômes - ingestion

- : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une ingestion s'avérera probablement nuisible ou peut causer des effets néfastes. Une aspiration dans les poumons peut se produire en cas d'ingestion ou d'un vomissement et peut causer des lésions pulmonaires.

Signes et symptômes - peau

- : Risque de causer une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure une légère rougeur et de l'enflure.

Signes et symptômes - yeux

- : Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmolement, rougeur et gonflement.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Aucune donnée disponible.

Mutagénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Mutagénicité des cellules germinales - Catégorie 1B Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 1. Peut provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Sensibilisation à la matière

- : Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires. Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisateurs cutanés.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Selon les critères de classification de la réglementation américaine OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et du Règlement canadien sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit ne devrait pas causer la toxicité des organes cibles suite à une seule exposition.

Selon les critères de classification de la norme américaine OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et du Règlement sur le SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit ne devrait pas provoquer une toxicité pour certains organes cibles suite à des expositions répétées.

Maladies aggravées par une surexposition

- : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

- : Aucun rapporté par le fabricant.



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 10 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données toxicologiques : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u> <u>inh. rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Asphalte	P/D	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Aluminium	> 2,3 mg/L (poussières) (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)	P/D
Attapulgite	P/D	P/D	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	> 5,6 mg/L (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Cellulose	> 5,8 mg/L (poussières)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
Triméthyl-1,3,5 benzène	24 mg/L (vapeur)	23 000 mg/kg	> 3160 mg/kg
solvant Stoddard	> 5,5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg	> 3000 mg/kg
Benzène, 1,2,4-triméthyl-	18 mg/L (vapeur)	5000 mg/kg	> 3160 mg/kg
Kaolin	P/D	> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg
Quartz	P/D	P/D	P/D
2-butoxyéthanol	450 ppm (2,175 mg/L) (vapeur)	530 mg/kg	400 - 500 mg/kg
Silice amorphe	P/D	3160 mg/kg	> 5000 mg/kg
Silice amorphe, précipitée et gel	P/D	P/D	P/D

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: solvant Stoddard.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 11 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Asphalte	8052-42-4	> 1000 mg/L (truite arc-en-ciel) (QSAR)	P/D	Aucun(e).
Aluminium	7429-90-5	P/D	P/D	Aucun(e).
Attapulgite	12174-11-7	P/D	P/D	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	8,2 mg/L (Vairon à grosse tête) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Cellulose	9004-34-6	P/D	P/D	Aucun(e).
solvant Stoddard	8052-41-3	2,1 – 4,2 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Benzène, 1,2,4-triméthyl-	95-63-6	7,72 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Kaolin	1332-58-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Quartz	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	1490 mg/L (Crapet arlequin)	> 100 mg/L (poisson zèbre)	Aucun(e).
Silice amorphe	7631-86-9	P/D	P/D	Aucun(e).
Silice amorphe, précipitée et gel	112926-00-8	P/D	P/D	P/D

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Asphalte	8052-42-4	> 1000 mg/L (daphnie magna) (QSAR)	≥ 1000 mg/L (NOEL) (QSAR)	Aucun(e).
Aluminium	7429-90-5	P/D	P/D	Aucun(e).
Attapulgite	12174-11-7	P/D	P/D	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	4,5 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	2,6 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
Cellulose	9004-34-6	P/D	P/D	Aucun(e).
solvant Stoddard	8052-41-3	0,42 – 2,3 mg/L (daphnie magna)	0,1 – 0,37 mg/L	Aucun(e).
Benzène, 1,2,4-triméthyl-	95-63-6	3,6 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Kaolin	1332-58-7	> 1,1 g/l Daphnia pulex	P/D	Aucun(e).
Quartz	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	835 mg/L (daphnie magna)	100 mg/L	Aucun(e).
Silice amorphe	7631-86-9	P/D	P/D	Aucun(e).
Silice amorphe, précipitée et gel	112926-00-8	P/D	P/D	P/D



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 12 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Asphalte	8052-42-4	> 1000 mg/L/72hr (algues vertes) (QSAR)	P/D	Aucun(e).
Aluminium	7429-90-5	P/D	P/D	Aucun(e).
Attapulгите	12174-11-7	P/D	P/D	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	3,1 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	0,5 mg/L/72hr	Aucun(e).
Cellulose	9004-34-6	P/D	P/D	Aucun(e).
solvant Stoddard	8052-41-3	0,58 – 1,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,16 mg/L/72hr	Aucun(e).
Benzène, 1,2,4-triméthyl-	95-63-6	2,356 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR)	P/D	Aucun(e).
Kaolin	1332-58-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Quartz	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	911 mg/L/72hr (algues vertes)	286 mg/L/72hr	Aucun(e).
Silice amorphe	7631-86-9	P/D	P/D	Aucun(e).
Silice amorphe, précipitée et gel	112926-00-8	P/D	P/D	P/D

Persistance et dégradabilité

: Pas établi.

Potentiel de bioaccumulation

: Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Asphalte (CAS 8052-42-4)		no bioaccumulation expected
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré (CAS 64742-82-1)	2,1 - 6 (calculé)	142 - 11 430 (calculé)
Triméthyl-1,3,5 benzène (CAS 108-67-8)	3,6 – 3,93	23 - 328
solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	3,16 – 7,06	P/D
Benzène, 1,2,4-triméthyl- (CAS 95-63-6)	3,78	31 - 275
Kaolin (CAS 1332-58-7)	S/O	S/O
2-butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	0,8	0,97
Silice amorphe (CAS 7631-86-9)		no bioaccumulation expected

Mobilité dans le sol

: Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 13 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.



Méthodes d'élimination

- : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

- : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1999	TARS, LIQUID, including road asphalt and oils, bitumen and cut backs	3	III	
Canada (TMD) Informations supplémentaires					
Les États-Unis (DOT)	UN1999	TARS, LIQUID, including road asphalt and oils, bitumen and cut backs	3	III	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 14 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

Composants	No CAS	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Asphalte	8052-42-4	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Aluminium	7429-90-5	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Oui	Non
Attapulgite	12174-11-7	Non	P/D	P/D	Non	Non
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Cellulose	9004-34-6	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
solvant Stoddard	8052-41-3	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Benzène, 1,2,4-triméthyl-	95-63-6	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Oui	Non
Kaolin	1332-58-7	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Quartz	14808-60-7	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
2-butoxyéthanol	111-76-2	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Silice amorphe	7631-86-9	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Silice amorphe, précipitée et gel	112926-00-8	Non	P/D	P/D	Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes:

Dangers physiques (Liquide inflammable)

Dangers pour la santé (Cancérogénicité; Dommage/irritation de l'œil; Toxicité par aspiration; Mutagénicité sur les cellules germinales; Toxicité pour la reproduction)

Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

Composants	No CAS	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Asphalte	8052-42-4	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Aluminium	7429-90-5	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Attapulgite	12174-11-7	Non	cancérogène (> µm en longueur)	Oui	No	No	No	No	No
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Cellulose	9004-34-6	Non	S/O	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	Non	S/O	Oui	Oui	No	No	No	No
solvant Stoddard	8052-41-3	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Benzène, 1,2,4-triméthyl-	95-63-6	Non	S/O	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Kaolin	1332-58-7	Non	S/O	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 15 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Quartz	14808-60-7	Oui	Cancer (particules libres de taille respirable)	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2-butoxyéthanol	111-76-2	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Silice amorphe	7631-86-9	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	No	Oui	No
Silice amorphe, précipitée et gel	112926-00-8	Non	S/O	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP: solvant Stoddard

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECs</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
Asphalte	8052-42-4	232-490-9	Présent	Présent	(9)-1720	KE-01954	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Aluminium	7429-90-5	231-072-3	Présent	Présent	N'est pas listée	KE-00881	Présent	HSR001263 (coated, PGII); HSR001471, HSR001473 (coated, PGIII); HSR001474 (pyrophoric); HSR001472 (uncoated, PGII)
Attapulgite	12174-11-7	N/Av	Present	Présent			Present	HSR003229
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	265-185-4	Présent	Présent	(9)-1698	KE-25620	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 16 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cellulose	9004-34-6	232-674-9	Present	Présent	(5)-6960	KE-05339	Present	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	203-604-4	Présent	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34411	Présent	HSR001229
solvant Stoddard	8052-41-3	232-489-3	Présent	Présent	(9)-1702; (9)-1702	KE-32199	Présent	HSR001498
Benzène, 1,2,4-triméthyl-	95-63-6	202-436-9	Présent	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34410	Présent	HSR001382
Kaolin	1332-58-7	310-194-1	Présent	Présent	(1)-20	KE-21772	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Quartz	14808-60-7	238-878-4	Présent	Présent	(1)-548	KE-29983	Présent	HSR003125
2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0	Présent	Présent	(7)-97; (2)-407	KE-04134	Présent	HSR001154
Silice amorphe	7631-86-9	231-545-4	Present	Présent	(1)-548	KE-31032	Present	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Silice amorphe, précipitée et gel	112926-00-8	N/Av	Present	Présent	(1)-548	KE-32733	Present	

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
CAS: Chemical Abstract Services
ACNOR: Association canadienne de normalisation
CE50: Concentration effective 50%.
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
La COI : inventaire de produits chimiques
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques



Silver-Flash®

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/13/2020

Page 17 de 17

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique
 2. ECHA - European Chemical Agency
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CChInfoWeb (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches de données de sécurité du fabricant.
 5. US EPA Title III List of Lists
 6. California Proposition 65 List
 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 04/13/2020

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: The Garland Company, Inc. 209 Carrier Drive Toronto, Ontario M9W 5Y8 Telephone: 416-747-7995 Tollfree: 800-387-5991 www.garlandco.com</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par The Garland Company, Inc. et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et The Garland Company, Inc. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et The Garland Company, Inc.

FIN DU DOCUMENT